



MAIRIE DE PIERRY
51530 PIERRY

Pierry, le 30 Avril 2020

Tél : 03.26.54.03.15
mail : maire-pierry@wanadoo.fr

Objet : Reprise de l'accueil scolaire dans le contexte de la crise du covid-19

Chers parents,

La municipalité de Pierry et les directrices des écoles maternelle et élémentaire se sont réunies mercredi 29 avril 2020 pour envisager la réouverture de l'école. Un protocole sanitaire très détaillé fixe les conditions d'accueil des enfants.

Malheureusement, les équipements de protection (gants, savon liquide, gel hydro-alcoolique, masque chirurgical, visière) de l'ensemble du personnel municipal ne seront pas livrés avant le 15 mai, voire fin mai. Les enseignants attendent également les leurs. Les lingettes désinfectantes ainsi que le papier à main jetable ne sont plus disponibles à l'achat (le stock existant dans les écoles est limité).

De plus, les enseignants ayant des enfants en bas âge, n'ayant pas de moyen de garde, ne reprendront pas le travail. Ainsi, seuls deux enseignants seraient en mesure d'accueillir les enfants en élémentaire à ce jour.

Nous vous rappelons qu'à la réouverture de l'école, un nombre limité de 15 enfants seraient pris en charge dans chaque classe, sur une journée. Vous recevrez donc un courrier des directrices vous précisant quel jour votre enfant sera accueilli (au mieux, lundi ou mardi et jeudi ou vendredi). Il faudra impérativement respecter le jour indiqué !.

Seuls les enfants de soignants sont prioritaires et pourront fréquenter l'école tous les jours.

Vous comprendrez que dans ces conditions et en commun accord, la réouverture des écoles n'aura pas lieu avant le 25 mai. Bien entendu, la continuité scolaire sera assurée pendant ce temps selon les mêmes modalités que depuis le début confinement. Ce délai permet à la municipalité et au corps enseignant d'optimiser la sécurité au niveau de l'accueil de vos enfants.

La cantine sera assurée au Chai, sous forme de plateau « repas froid ».

Il n'y aura pas de garderie le matin.

... / ...

Nous vous remercions de votre compréhension et vous demandons de bien vouloir remplir **un questionnaire par enfant** (ci-joint) pour nous permettre de préparer cette rentrée différée. Ce dernier est à retourner à la mairie avant le 11 mai, à l'adresse suivante : urbanisme.pierry@orange.fr.

La municipalité de Pierry et les enseignants mobilisent tous leurs efforts pour réussir cette rentrée.

Avec l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Le Maire,

Eric PLASSON

Les Directrices des écoles maternelle et élémentaire,

Françoise RENAULT

Karine MARCHAND

